



Association à but lucratif et une sarl en même temps

Par **playas**, le **23/11/2010** à **11:27**

Bonjour, je souhaite créer une association à but lucratif et une sarl en même temps.
L'association serait pour les fumeurs de narguilé et la sarl serait tout ce qui touche la vente de produits à l'intérieur de l'association.
Comment faire et est-ce possible?

Par **fabienne034**, le **23/11/2010** à **13:09**

Oui bien sûr, vous créez une association loi 1901 à la préfecture pour avoir des statuts gratuits d'association 1901 : <http://www.fbls.net/constitution1901.htm>
et une SARL auprès du registre du commerce pour avoir des statuts gratuits de SARL : <http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>
pensez aussi à la SAS à la place de la SARL pour tout savoir sur la SAS : <http://www.fbls.net/sasinfo.htm>

Par **mimi493**, le **23/11/2010** à **14:42**

Votre montage est bizarre. Ça fleure bon la fraude.
Quel est le but de l'association ? Pourquoi en faire une puisque vous faites un commerce à côté ?

Par **Tisuisse**, le **23/11/2010** à **22:29**

A playas, bonjour,rnrnLes [s]**associations[/s]** - loi de 1901 - [s]**à but lucratif[/s]** n'existent pas en France. Le fisc va vous demander de transformer votre association en société commerciale et elle sera soumise aux déclarations en préfectures et déclarations fiscales des sociétés.

Par **playas**, le **24/11/2010 à 12:05**

Merci pour les infos à fabienne034

Par **playas**, le **24/11/2010 à 12:07**

mimi493rnFaire une société pour que le gérant prenne des bénéfices et une association pour que l'endroit soit privé pour avoir le droit de fumer en respectant la loi

Par **playas**, le **24/11/2010 à 12:09**

TisuissernBonjour oui merci je me suis renseigné et depuis les disposition fiscales du 16/02/1999 une association peut avoir une activité économique et dégager des bénéfices

Par **playas**, le **24/11/2010 à 12:15**

fabienne034rnBonjour, pour faire un comparatif entre la (s.a.r.l) et la (s.a.s) que pouvez vous m'apprendre en quelque lignes svp?